

Notre CAP

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE



86 210 ARCHIGNY



BULLETIN MUNICIPAL D'ARCHIGNY n°74

NOVEMBRE 2023



Site internet mairie-archigny.fr

Sommaire

Couverture	page 1
Sommaire	page 2
Edito du Maire	page 3
Vie municipale	pages 4 à 9
Projet de mise en valeur de la ligne de démarcation	page 10 à 11
Voirie	pages 12 à 13
C'est passé sur Archigny	page 13
Règles du vivre ensemble	page 13
Environnement	page 14
Initiative d'une habitante	page 15
Si Archigny m'était contée	page 16 à 17
Les associations	page 18 à 24
Les entreprises d'Archigny	page 25 à 27
Agenda et festivités	page 28

MAIRIE

38 Rue Roger Furgé

86210 ARCHIGNY

Tél : 05 49 85 31 26

E-mail : contact@mairie-archigny.fr



www.facebook.com/Archigny.Officiel

Horaires d'ouverture de la mairie

Mardi et Mercredi : 9h-12h / 14h-17h30

Jeudi : 9h-12h

Vendredi : 9h-12h / 14h-17h

Bulletin Municipal d'Archigny

Edité à 580 exemplaires

Directeur de publication : M. Jacky ROY

Réalisation : Mairie d'Archigny

Impression : ESAT ESSOR

Tél : 05 49 42 25 00

Mes chères Concitoyennes, mes chers concitoyens,



J'espère que vous allez bien, malgré un contexte économique et géopolitique préoccupants. Il nous faut chaque jour faire face à des défis environnementaux difficiles à mettre en place et l'inflation ne nous aide guère à être optimistes. Il nous faut pourtant faire face et garder le moral.

L'année 2023 a pourtant été riche en événements pour notre commune. Les fêtes acadiennes et le nombre important de visites de la ferme N°6 nous ont mis le vent en poupe pour pérenniser l'Odyssée Acadienne. Le croisement des Lignes Acadienne et de Démarcation ne feront que renforcer la seconde phase de ce projet. Encore un grand merci au Conseil Départemental et aux associations qui ont permis de vivre ce temps fort.

Le Tiers-lieu a vu le jour le 29 septembre avec l'inauguration du bar associatif. Locus, l'association porteuse du projet et sa présidente, Gaëlle Pépin le Hénanff a été récompensées le 5 octobre, dans le cadre du projet ESS, par un chèque de 5000€ attribué par la C.A.G.C. Des ateliers vont être mis en place notamment pour nos jeunes. Après la soirée Halloween du 27 octobre un atelier sur le thème d'Halloween a d'ailleurs eu lieu le 4 novembre. Côté voirie, nos employés municipaux aidés de deux élus ont poursuivi l'entretien des voies communales et des fossés, tandis que la route de Vanguel a été en partie rénovée.

Quant à la poste elle a fait peau neuve, améliorant, ainsi, à la fois l'accueil des administrés et les conditions de travail de nos secrétaires.

Côté énergie nous travaillons sur la mise en place de panneaux photovoltaïques. C'est le projet Z.A.E.R. (Zones d'Accélération pour les Energies Renouvelables). A ce sujet j'invite les propriétaires qui souhaitent équiper leurs terrains, toitures ou bâtiments à se faire connaître auprès de la mairie.

Avec la douceur de l'automne, il devient difficile d'imaginer que l'hiver s'approche. Les dernières pluies et la légère baisse des températures nous laissent encore espérer que les nappes pourront suffisamment se remplir pour l'été prochain. Dans le doute, je vous invite à la plus grande vigilance concernant votre gestion quotidienne de l'eau, qui est l'affaire de tous.

Je vous incite aussi à la plus grande prudence, en tant que conducteur. La nouvelle signalisation dans le bourg n'est pas toujours respectée. Vitesse excessive, non-respect des règles de priorité, stationnement sur les trottoirs sont autant de causes de danger, exposant surtout nos enfants et nos aînés. Nous constatons, comme malheureusement d'autres communes voisines, une montée des actes d'incivilité, d'irrespect voire de vandalisme à l'encontre des installations municipales. Je souhaite que tous ensemble nous exerçons notre vigilance pour remédier à cette situation, évitant ainsi la mise en place de mesures coercitives.

Le repas des Aînés aura lieu le 16 décembre. C'est toujours un plaisir de retrouver nos Anciens du village, dont la longévité nous permet de revivre l'histoire d'Archigny et de se plonger dans la vie d'autrefois.

Je voudrais terminer cet édit en vous souhaitant de Joyeuses fêtes de fin d'années. Un peu de repos au coin du feu est toujours le bienvenu dans une chaleureuse atmosphère familiale.

Joyeux Noël et très bonne année 2024 à tous.

Visite de son Excellence, Stéphane Dion, Ambassadeur du Canada en France et à Monaco sur notre commune.



Le 22 juin 2023 restera mémorable dans l'histoire d'Archigny, avec la visite à la Ferme N°6 de son Excellence, Stéphane Dion, Ambassadeur du Canada en France et à Monaco et envoyé spécial du Premier ministre Justin Trudeau, auprès de l'Union Européenne et de l'Europe. Sa venue s'inscrivait dans le cadre du 250^{ème} anniversaire de l'arrivée des Acadiens en Poitou.

Daniel Allain, ministre de l'Aménagement du territoire du Nouveau Brunswick et le Président de l'Université de Moncton étaient également présents, accompagnés de Jacques Aumasson, Directeur des Relations Internationales du Conseil Départemental et de Sybil Préciaux, Conseillère Départementale, également en charge des Relations Internationales.

Patrice Cantinolle représentant Châtelleraut, Richard Bertin, président de l'association des Cousins acadiens du Poitou et Michèle Debain, présidente de Châtelleraut-Québec-Acadie étaient aussi présents.

Pour le ministre Daniel Allain, fouler la terre de ses ancêtres était un temps fort de sa venue en France.

Quant à son Excellence, l'Ambassadeur, Stéphane Dion, il s'est dit ému et empressé de communiquer aux Acadiens d'Outre-Atlantique, les efforts que faisait la municipalité d'Archigny pour conserver l'histoire de leurs ancêtres.

Monsieur le Maire en visite à l'Hôtel Sully

Le 23 juin, au lendemain de ce bel après-midi à la ferme N°6, Monsieur le Maire était invité à la mairie de Châtelleraut, à participer à une réunion organisée par Jean-Pierre Abelin, maire de Châtelleraut avec la délégation acadienne.

La matinée se poursuivait par la visite de l'Hôtel Sully, qui accueille cette année plusieurs expositions sur l'arrivée des Acadiens en Poitou en 1773. On pouvait y voir le port de Louisbourg, qui avait longtemps résisté, avant de tomber sous le jouc des Anglais.

Une photo sur le perron de l'Hôtel Sully, en présence de Daniel Alain, ministre du Nouveau-Brunswick et de Michèle Debain, présidente de Châtelleraut-Québec-Acadie, clôturait cette agréable visite.



Cérémonie de purification à la Maison de l'Acadie.

Toujours dans la continuité des fêtes acadiennes, Monsieur le Maire s'est rendu le 13 août dernier à la Chaussée, petit village du Loudunais, où avait lieu une cérémonie de purification par Brian Francis, sénateur canadien et chef de la Nation Micmacs, peuple amérindien algonquien, qui vit notamment au Nouveau Brunswick, au Québec, au Maine, à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve.

Jacques Aumasson, Directeur des relations Internationales du Conseil Départemental et Sybil Pecriaux, Conseillère Départementale, en charge des relations Internationales, orchestraient le déroulé de cette journée très enrichissante. En prémices des de la fête acadienne d'Archigny, Monsieur le Maire faisait la connaissance de Glen Savoie, Ministre des Collectivités locales du Nouveau- Brunswick, Martin Théberge, Président de la Société Nationale de l'Acadie ainsi que de la délégation acadienne.

C'était l'occasion pour Monsieur le Maire de rencontrer Brian Francis, personnalité politique micmaque et canadienne, siégeant au Sénat du Canada. Chaleureusement accueilli par les co-présidentes de la Maison de l'Acadie, Monsieur le Maire visitait les différents stands et l'exposition de généalogie avant de participer au déjeuner en présence de Brian Francis avec lequel il pouvait longuement converser.



En début d'après-midi, les invités se retrouvaient devant la Maison de l'Acadie pour une cérémonie de purification. Bien qu'un nombre de Micmacs soient chrétiens, la spiritualité micmaque traditionnelle est encore pratiquée aujourd'hui. Les peuples micmacs font un effort concerté pour protéger et promouvoir leurs croyances et coutumes religieuses. Cette célébration se terminait au son de la musique indienne, rendant cet instant très émouvant.

Brian Francis dévoilait ensuite l'une de ses œuvres, représentant l'arrivée des Français en Acadie, peinture qui a rejoint le Musée de l'Acadie. En effet bon nombre de Français sont partis de la Chaussée dans le Loudunais pour rejoindre l'Acadie. C'est alors qu'ils sont devenus des Acadiens, avant d'être chassés par les Anglais en 1773.

250^{ème} anniversaire de l'arrivée des Acadiens en Poitou

Inauguration de la dalle commémorative au carrefour de la Chaussée

C'est un temps fort de l'histoire d'Archigny qui s'est déroulé le 15 août dernier au carrefour de la Chaussée, où se croisent les Départementales N°3 et N°9. En effet C'est un projet de longue date qui s'est concrétisé avec l'inauguration de la dalle commémorative du 250^{ème} anniversaire de l'arrivée des Acadiens en Poitou, qui s'installèrent sur notre commune en 1773 et dont la descendance pour certains s'est définitivement fixée à Archigny tandis que d'autres sont repartis pour la Louisiane mais demeurent fidèles à leurs ancêtres.

Dès 10h30 nombreuses étaient les personnalités venues pour assister à la cérémonie : Glen Savoie, ministre des Collectivités Locales du Nouveau Brunswick, Guillaume de Russé, Président Délégué du Conseil Départemental, Henri Colin, 2^{ème} Vice-Président du Conseil Départemental et Maire de Lencloître, François Bock, Conseiller Départemental et Maire de Gençay, Sybil Péciaux, Conseillère Départementale, Jean-Pierre Abelin, Président de la Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault, Martin Théberge, Président de la Société Nationale de l'Acadie, Richard Bertin, Président des Cousins Acadiens, Monique Cardineaux, Présidente du Comité de Jumelage, les maires des communes avoisinantes ainsi que de nombreux habitants et associations de la commune et du Territoire.



De commissions animation en commission animation, de rencontres entre maires et élus des communes situées sur la ligne acadienne, de la visite de Jacques Raynaud,

mandaté par l'agglomération de Grand Châtellerault, et dont Monsieur le Maire a salué la mémoire lors de son discours, à l'organisation des comités de pilotage, c'est l'ambition des municipalités de quatre communes issues de trois communautés d'agglomération et de communes, qui a fait naître ce projet. C'est alors que le Conseil Départemental en a repris la conduite et a donné les moyens de la matérialiser, toujours dans un esprit de fraternité et de solidarité.

La signalétique des maisons acadiennes a été refaite, les maisons ont été pavoisées, expositions et fêtes se sont succédées tout au long de l'année 2023, la ferme N°6 sur notre commune a été aménagée en lieu d'accueil avec une salle de conférence, une salle d'exposition et une scène de la vie acadienne.

La première grande étape de ce projet étant réalisée, nous allons poursuivre le développement de la Ligne Acadienne de manière à en assurer la pérennité.



Au lieu-dit la Croix de Justice la Ligne Acadienne croise la Ligne de Démarcation. La seconde étape du projet sera donc de faire de ces deux lignes un lieu de mémoire en souvenir des Acadiens non seulement pourchassés par les Anglais en 1773 mais aussi des Acadiens tombés au combat lors de la guerre de 1914-1918 et de la seconde guerre mondiale et en l'honneur aussi de tous ceux qui ont combattu pour notre liberté.

Dans son discours Monsieur le Maire a tenu à remercier tout particulièrement Alain Pichon, Président du Département, sans lequel rien n'aurait pu se faire, Sybille Péciaux, Conseillère Départementale en charge des relations internationales et Jacques Aumasson, Directeur des relations internationales du Département, pour leur implication et leur efficacité. Monsieur le Maire a aussi remercié l'association Histoire et Patrimoine, qui œuvre au quotidien pour les visites de la Ferme N°6. Il a aussi souligné l'esprit de fraternité et de solidarité de Gérard Benoît, Maire de la Puye, Christelle Rimbart, Maire de Saint Pierre de Maille et Patrice Azile, maire de Monthoiron, pour leur esprit de fraternité et de solidarité. La journée se poursuivait par la fête des Acadiens organisée sur le site de la ferme N°10.

La ferme N°6 quant à elle faisait l'objet de nombreuses visites commentées par l'association Histoire et Patrimoine.

C'était une vraie belle journée de l'amitié franco-acadienne.

Locus récompensée dans le cadre de l'économie sociale et solidaire

Le 5 octobre Monsieur Le Maire était invité à la mairie de Châtellerauld, en présence de Jean-Pierre Abelin maire de Chatellerauld et président de la C.A.G.C. ainsi que Cyril Cibert, vice-président en charge de l'économie sociale et solidaire. En effet Locus, l'association porteuse du projet de Tiers-lieu de notre commune a été récompensée, dans le cadre du projet ESS. Sa présidente Gaëlle Pépin le Hénanff a reçu des mains de Monsieur Cibert un chèque de 5000€ attribué par la C.A.G.C. Avec ses chaleureux remerciement Gaëlle a annoncée que cette récompense sera consacré à l'achat d'un véhicule.



La Poste communale d'Archigny

La poste à réouvert ses portes le mercredi 11 octobre

Les horaires restent inchangés nous vous accueillons au guichet du mardi au jeudi de 9h00 à 12h00 et le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

La levée se fait du lundi au samedi à 12h



Plan de financement HT	
Coût total	18 911,00 €
Auto financement	3 782 €

Monsieur le Maire au vernissage d'Arts-Z-Ellerault

Jeudi 12 octobre, Monsieur le Maire était invité au vernissage **d'Arts-Z-Ellerault**, exposition créée par Contrastes et Similitudes, dont la présidente, Anne-Marie Lucas, a accueilli Monsieur le Maire dans une ambiance chaleureuse et fleurie. Il pouvait y apprécier la diversité des œuvres et admirer peintures, photographies, paperolles et broderies exposées par des artistes français et internationaux. L'Acadie y était à nouveau à présente. Monsieur et Madame Simonnet y représentaient Michèle Debain, Présidente de Châtelleraut-Québec Acadie.



11 novembre, signature de l'armistice dans la clairière de Rethondes,

Le 11 novembre 1918, dans la clairière de Rethondes, le maréchal Foch apposait sa signature sur la convention d'armistice.

Le 11 novembre 1920, le soldat inconnu était porté sous l'Arc de Triomphe, pour ne jamais oublier le prix de la Victoire.

Le 11 novembre 1923, André Maginot allumait la Flamme, présence vivante du souvenir des morts et qui brille sous l'Arc de Triomphe depuis 100 ans. Une flamme qui ne s'est plus jamais éteinte depuis.

Cette journée est dédiée à tous ceux qui sont tombés pour défendre notre Nation, notre liberté, nos valeurs, sur notre sol comme en opération extérieure lors de la première guerre mondiale, la Grande Guerre.

Monsieur le Maire, son Conseil Municipal, Monsieur Claude Moulin président des anciens combattants et les Sapeurs-Pompiers ainsi que les habitants de la commune se sont rassemblés au Monument aux Morts. Après le dépôt de gerbe, Monsieur Le Maire a fait la lecture du message de Sébastien Le Cornu, Ministre des Armées et de Patricia Mirallès, secrétaire d'état chargée des Anciens Combattants et de la Mémoire.

Face aux noms inscrits sur le Monument aux Morts, chacun s'est souvenu de tous les morts pour la France qui trouvent le repos dans nos mémoires reconnaissantes.

Un vin d'honneur offert par la municipalité clôturait la cérémonie.



La troupe des Maillanbus en représentation sur notre commune

Le 11 novembre à 15 heures La troupe des Maillanbus s'est produite à Archigny devant une salle comble. Les spectateurs pouvaient revivre la visite de monsieur Sarçay de Sutières, agronome physiocrate attaché à la cour de Louis XV, chez le Marquis de Perusse des Cars à Monthoiron, afin de préparer l'arrivée des Acadiens sur notre commune.

Au cours de la représentation on y retrouvait aussi l'intendant Blossac et l'histoire de la famille Daigle parti de la région de Loudun pour peupler le Canada.

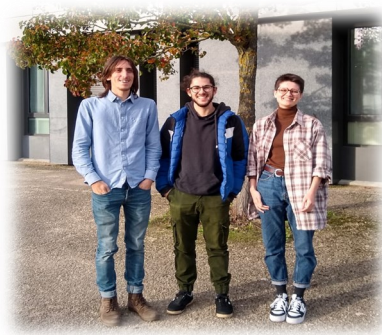
Ballotées d'un continent à l'autre après le Grand Dérangement, réfugiés à Saint-Malo, les Acadiens arrivaient en Poitou, d'où le titre de la pièce « Le Jour d'Avant...l'Arrivée des Acadiens »

Un grand merci aux Maillanbus pour cette belle interprétation historique !



Visite à venir d'étudiants de Poitiers

Simon, Leandro et Noémie sont trois étudiants en Master 2 d'histoire à Poitiers. Dans le cadre de leur cours de politique culturelle, ils ont été chargés de réaliser un travail sur un élément patrimonial et sa valorisation. Leur choix s'est porté sur la ferme-musée n°6, témoin de l'implantation d'immigrés acadiens il y a de cela 250 ans, en 1773. Ils viendront donc prochainement rencontrer les différents acteurs de la perpétuation de cette mémoire qui unit aujourd'hui encore Archigny avec l'Acadie.



Intramuros



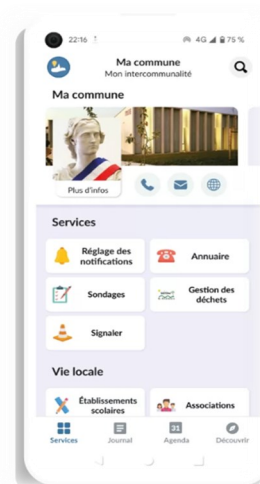
IntraMuros

« IntraMuros est l'application mobile de référence des mairies et EPCI (établissement publics de coopération intercommunale). L'application est partenaire de l'Association des Maires de France, celle-ci permet d'informer, d'alerter nos administrés sur la vie locale. »

Nous allons dans les prochaines semaines mettre en place cette application qui nous permettra de vous informer via différentes rubriques de tout ce qui concerne notre commune. Après avoir téléchargé l'application Intramuros ou flashé le QR Code sur votre smartphone vous recevrez des alertes directement sur celui-ci, vous n'aurez pas la nécessité d'y inscrire votre adresse mail ou votre numéro de téléphone.

Vous accéderez ainsi au journal de la commune, aux événements et aux points d'intérêt touristiques. Vous pourrez également utiliser les services que nous mettrons à votre disposition : l'annuaire, le signalement d'un problème, les associations, les écoles et les commerces etc.

IntraMuros est l'application pour les communes la mieux notée par les administrés !



Equipe de recensement

Comme tous les 5 ans, notre commune est concernée par le recensement de sa population. Les dates sont fixées par INSEE du 18 janvier 2024 au 17 février 2024.

Pour le bon déroulement de recensement, une équipe est formée.

M. Jacky ROY, Maire de la commune, nomme en qualité de coordinateur M. Jean-Marie BLAINEAU demeurant au n°2 Lieu-Dit Boutigny qui a reçu pour cela une formation à l'INSEE, coordonnera une équipe de deux agents recenseurs chargée de rencontrer les habitants de la commune :

- Mme Sylvie GOURMAUD
- Mme Yolande ROCARD

Ce recensement a pour but de mettre à jour le nombre d'habitants de notre commune, leur mode de logement et les conditions d'habitat.

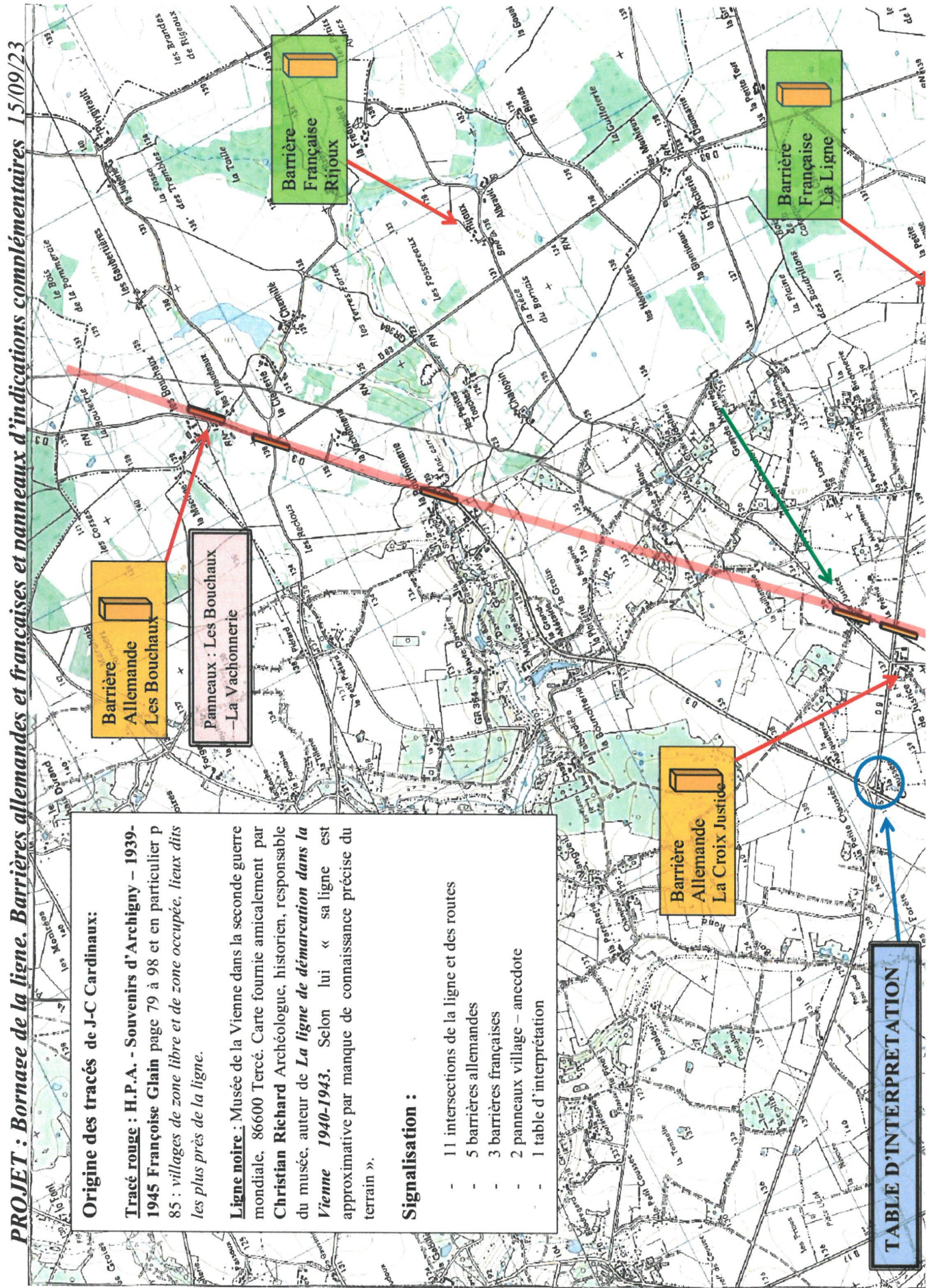
Ceci a pour objet de fournir aux autorités administratives, départementales et régionales les données qui permettront de déterminer le montant des dotations en faveur des communes pour l'entretien des infrastructures communales à savoir les écoles, les bâtiments communaux et les voies de circulation.

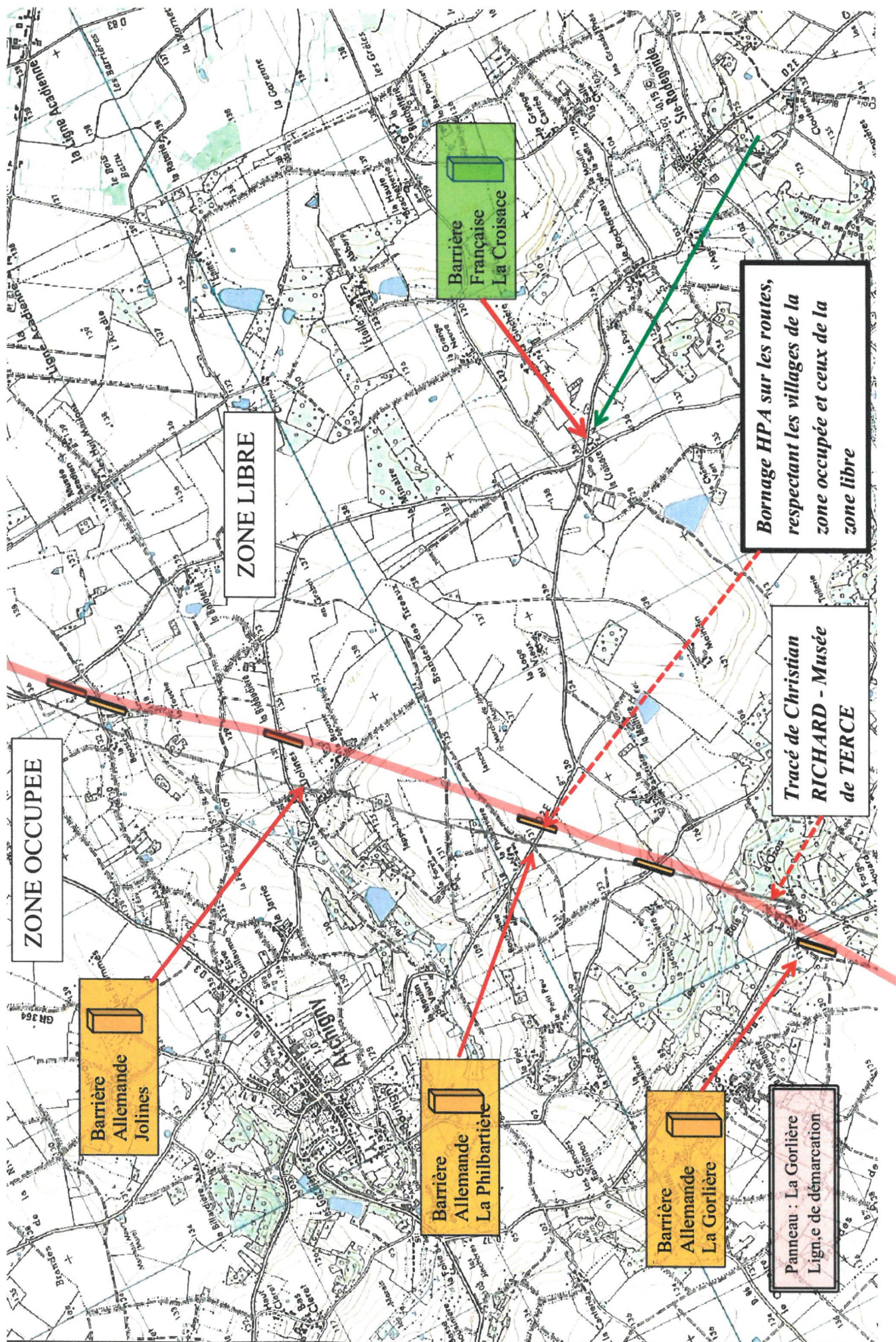
Nous vous demandons donc de réserver un accueil courtois à nos 2 agents recenseurs qui feront de leur mieux pour effectuer ce travail complexe et sérieux.

En cas de problème particulier le secrétariat de la mairie sera à votre écoute et en fera part à Monsieur Jean-Marie BLAINEAU. Nous essaierons de trouver une solution à votre problème.

Merci de votre compréhension
Le coordinateur Jean-Marie BLAINEAU







90 tonnes de compomac sur les voies communales

Les 80kms de voies communales sont de la compétence de la commune. A ce titre le budget de fonctionnement prévoit chaque année environ 30000€ pour leur entretien par les Services Techniques.

Ce montant est réparti entre la réparation des routes et le curage des fossés sur deux périodes, au printemps et à l'automne.

Ces travaux occupent cinq personnes, trois employés municipaux et deux élus qui prêtent bénévolement main forte à l'équipe technique.

Depuis 2020, 90 tonnes par an de compomac sont utilisées pour l'entretien des voies communales.

La route de Vangueil fait peau neuve

Au mois de juillet, la partie la plus dégradée de la route de Vangueil, qui méritait une remise en forme, a été reprofilée sur 1,2km pour un montant de 54000€. La hausse des matières premières n'a pas permis de faire les 600m restants en 2023. Ces derniers seront réalisés au cours de l'année 2024.

Passage de la raboteuse avant travaux



Reprofilage pendant les travaux



Après réalisation du bicouche



Projet de remise en forme la route des Bouchaux à la Jugierie

Le Bureau d'Etudes voirie de la Communauté d'Agglomération de Grand- Châtelleraut est en train de réaliser le chiffrage concernant le reprofilage et le bi-couche de la route des Bouchaux à la Jugierie.

Ces gros travaux qui concernent un linéaire proche des 4kms sera réalisé en deux fois soit une partie en 2024 et l'autre en 2025.

C'est passé sur Archigny



Le 11ème Rallye Historique du Poitou à fait une pause sur la place du 8 Mai, où était installé le point de contrôle des concurrents du rallye, le dimanche 8 octobre 2023.

Le dimanche 9 mars 2024 le 32ème Rallye de la Vienne passera dans la commune

Gravel Fever, est passé dans nos sentiers le dimanche 22 octobre 2023



Règles du Vivre Ensemble

Comme indiqué dans l'édito du Maire, le non respect des règles du code de la route et la recrudescence des infractions constatées mettant en danger nos concitoyens en particulier les enfants et les personnes âgées nous conduisent à agir et à mettre en place des mesures contraignantes. Un système de verbalisation électronique va prochainement être mis en place. Ces mesures s'adresseront également aux auteurs des nombreuses dégradations commises sur les équipements municipaux.

Collecte des déchets de cimetières

Chers concitoyens

Nous tenons à vous rappeler qu'il est interdit de mettre des déchets verts dans les conteneurs.

Attention également toute intervention sur les concessions nécessite une demande d'autorisation auprès de la mairie.



Zones humides, eau secours : une carte postale pour en parler !

Cela n'aura échappé à personne, depuis plusieurs années, le changement climatique s'intensifie avec des températures qui montent et une ressource en eau qui se raréfie. Rivières en assec, végétations en souffrance, restrictions d'usage de l'eau de plus en plus sévères : la gravité de cette situation est désormais bien perceptible. Seulement, cette situation n'est pas inéluctable, il est possible et même indispensable d'atténuer et de s'adapter au changement climatique. Et en ce sens, la préservation des milieux humides comme les mares, prairies inondables, tourbières, forêts alluviales, cours d'eau... est une clé de réussite puisqu'ils stockent et épurent l'eau naturellement, régulent le climat et abritent une biodiversité rare et menacée. Pourquoi développer des solutions artificielles alors que la nature offre de mêmes solutions, qui plus est gratuites et multifonctionnelles ? Avec une destruction de plus de 2/3 des zones humides en France (drainage, pollution, urbanisation, etc.), comme dans la Vienne, il est urgent de protéger les milieux aquatiques et humides, et de partager la ressource en eau. C'est là tout l'objet du Contrat Territorial Vienne Aval, un outil de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne animé par le Syndicat Mixte Vienne et Affluents sur la commune.

Ce travail se fait avec l'appui d'associations de protection et d'éducation à la nature comme GEREPI, responsable de la zone humide Ramsar du Pinail, un site reconnu à l'échelle mondiale, qui vous offre avec ce bulletin communal une carte postale pour parler des zones humides. A vos stylos ! Et si votre curiosité est attisée, visitez la réserve naturelle du Pinail, en accès libre et gratuit pour en apprendre davantage sur la biodiversité, l'eau et le climat.



Illustration : Vue aérienne des landes et mares du Pinail © Roland Raimond

Auteur : Kévin Lelarge, conservateur à l'association GEREPI

Classification d'un chêne remarquable au lieu dit Le Puy

Nous sommes arrivées sur la commune d'Archigny en janvier 2010 d'abord locataires au 1 lieu-dit « Le Puy » puis propriétaires depuis juillet 2019.

Bonheur immense car cet endroit est pour nous et nos animaux, un véritable Eden.

Sur les 5000m² du Puy cohabitent plusieurs essences d'arbres : buis, fusain, tilleuls et chênes. Derrière la maison se trouve un chêne dont l'âge a été estimé entre 500 et 600 ans. Sa ramée est majestueuse et bien équilibrée. Lors des grosses chaleurs, elle apporte une ombre salvatrice à Forban, poney de 30 ans, Caramel Shetland de 25 ans et à leur copine Carmen truie vietnamienne de 8 ans.

Il est le seul arbre du pré où vont et viennent nos animaux, ceux déjà cités mais aussi poules, canes, chats et chiens.

C'est donc afin de protéger ce chêne qu'en juin 2022, nous contactons par mail l'association « ARBRES REMARQUABLES DE France ».

En retour, nous recevons un dossier à compléter. Quelques pages à remplir : l'espace de l'arbre : chêne commun, circonférence du tronc au sol : 4.90m, à 1 mètre du sol : 4.60.

Sa hauteur que nous avons estimé « à l'œil » à 25 mètres et son envergure à 29 mètres (mesuré au décamètre). Nous avons joint au dossier 4 photographies dont une avec une personne debout près du tronc. Nous n'avons malheureusement aucune information historique et commémorative pour compléter notre dossier.

Le 12 janvier 2023, nous recevons un mail nous informant que notre chêne est classé : « Arbre remarquable de France ». Un réel plaisir car nous avons maintenant la certitude que ce magnifique arbre est désormais protégé de toutes destructions liées à l'homme. Pour les aléas climatiques, nous ne pouvons pas grand chose.

Ce chêne a vu des générations d'humains, a abrité bons nombres d'animaux et d'oiseaux, a subi des tempêtes, des sécheresses, des orages, des conflits armés et il est toujours debout.

Il nous survivra peut-être encore plusieurs siècles, ce prince des arbres.

Maintenant, nous allons faire un dossier pour un de nos tilleuls, dont l'âge est estimé à 200 ans. C'est une autre histoire et nous espérons pouvoir écrire sur lui un jour prochain.

J. MEUNIER

M. JANIN



Si Archigny m'était contée

La ligne de démarcation à Archigny

Les barrières

- Les Bouchaux: barrière allemande et sa guérite au carrefour route de Chauvigny; barrière française route de Chauvigny à Rijoux.
- La Croix de Justice: barrière allemande et baraquement devant le jardin de Camille Savigny; barrière française sur La Ligne au chemin de La Petite Caraque.
- La Bidaudière: barrière allemande avec sa guérite et deux soldats au lieu-dit Les Grands Ormeaux. Une barrière française à La Croizace.
- La Philbartière: barrière allemande.
- La Gorlière: barrière allemande avec sa guérite et un baraquement.
- Dans le bas de La Jacquelière, la route est coupée par des troncs de chênes coupés et mis en travers de la route.

Témoignage de Marie Guérin dans son journal à la date du 12 octobre 1940

"Ce matin, M^r Tranchant de Boutigny a publié avec le tambour l'arrêté suivant: d'après les conditions de l'armistice, la ligne de démarcation ne doit pas être franchie sans carte d'identité avec photographie...le curé Julien Dubois l'a franchie avec trois autres hommes pour aller à La Puye sans carte: ils ont été arrêtés..."

Le curé Julien Dubois transportait des lettres indésirables pour l'occupant, il fut emprisonné pendant trois mois à Poitiers.

Photos des cartes d'identité d'Ernest et Anne Savigny

Les cartes d'identité ont été établies le 16 septembre 1940, signées par le maire Ferdinand Hélie et tamponnées "Mairie d'Archigny - République Française".

Elles ont été visées par la mairie de la zone "libre" de La Croizace le 8 mars 1943 avec le tampon "Mairie d'Archigny - Etat Français".



Souvenirs de Guy Savigny

Mes parents habitaient à La Bironnerie, donc en zone "libre" ou plutôt non occupée. Né en 1937, j'étais le 3^{ème} d'une fratrie de 4 enfants: un garçon Jacques et une sœur Annette plus âgée et une autre sœur Yvette plus jeune. Pour aller à l'école nous devions passer la barrière allemande à La Croix; les douaniers visitaient parfois notre sac pour s'assurer qu'il ne contenait pas de courrier compromettant.



Guy, Jacques et Annette Savigny en 1943 (photo d'école)

Mon père, journalier agricole chez Camille Savigny à La Croix, se souvenait que la ligne de démarcation se situait sur le chemin (maintenant route) entre le carrefour de La Croix et la ferme de La Justice. Là, elle passait au raz des bâtiments de la ferme. De l'autre côté, direction La Balatrie, elle suivait la route jusqu'à hauteur du hangar de la ferme de Camille Savigny puis elle coupait les champs en ligne droite en passant à côté des villages de La Boussée et La Touche. Elle rejoignait la route de La Bidaudière à Joline qu'elle coupait à 327 mètres à l'ouest de l'entrée de la ferme de La Bidaudière. Il y avait une barrière, la guérite était sur le bord de la route côté est, à l'endroit qu'on appelait à l'époque Les Grands Ormeaux (souvenirs de Christiane Hélon, Jacques et Annette Savigny).

Photo de la fillette (Bernadette Roy) qui apporte une bouteille d'eau aux douaniers de la barrière de La Croix



Croisement de La Croix en 1941

Patrouille allemande sur la ligne de démarcation

Souvenirs de Christiane Hélon née Moulin

Mes parents, mon frère et moi habitions dans la ferme de La Bidaudière, en zone "libre" mais tout près de la ligne de démarcation. Elle coupait la route de Joline à 300 mètres de notre ferme, une barrière y était installée avec une guérite sur le bord de la route. Etant enfant, nous subissions souvent le contrôle de nos sacs par les douaniers allemands. Je me souviens que les enfants revenaient de l'école du bourg par les chemins gorgés d'eau, leurs souliers étaient aussi remplis d'eau. Ma mère passait souvent des chaussettes sèches à Annette Savigny avant qu'elle reparte vers La Bironnerie.



Marie Moulin et sa fille Christiane à La Bidaudière pendant la guerre

Amicale des sapeurs-pompiers d'Archigny

L'année 2023 a été marquée par d'importants changements au sein de la caserne des sapeurs-pompiers d'Archigny tant dans sa composante opérationnelle que pour son amicale.

En effet, pendant près de vingt ans, notre caserne a été placée sous la direction de l'adjudant-chef Graziella BUSSEureau, une pionnière en tant que femme à occuper le poste de cheffe de centre dans notre département. Durant toutes ces années, elle a fait preuve d'un engagement exemplaire en dirigeant les sapeurs-pompiers volontaires de son centre. Son engagement inébranlable a permis de maintenir une activité opérationnelle d'une qualité exceptionnelle non seulement dans notre commune, mais aussi dans les environs. Par ces mots, nous souhaitons exprimer notre profonde gratitude envers elle pour tout ce qu'elle a accompli au cours de ces nombreuses années, tant pour nous, sapeurs-pompiers, que pour vous, chers habitants d'Archigny.

Depuis le 1er juillet 2023, notre caserne s'est associée à deux centres de secours, à savoir celui de Bonneuil-Matours et celui de Monthoiron. Cette coopération a principalement pour objectifs de mutualiser aussi bien le matériel que le personnel de ces trois CIS. Désormais le chef de centre adjoint d'Archigny est le Caporal Chef Florent BUSSEureau, habitant de la commune, sapeur-pompier depuis 2012 et ancien président de l'amicale des pompiers d'Archigny. Le Sapeur 1er classe Aubin AVERTY est donc notre nouveau président d'amicale depuis février dernier.

Cette association, composée d'une dizaine de volontaires, joue un rôle crucial dans la vie de notre caserne renforçant les liens au sein de cette équipe.

L'une des missions principales de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers d'Archigny est de garantir le financement des diverses cotisations et assurances des pompiers actifs mais également de nos anciens. Elle contribue également à resserrer les liens entre tous en renforçant ainsi l'esprit d'équipe et la solidarité qui caractérisent nos sapeurs-pompiers volontaires.

Pour pouvoir subvenir à ses besoins, l'association organise diverses manifestations (Sainte-Barbe, randonnée quad...) et remercie par avance les habitants de notre commune pour les dons lors de la distribution des calendriers à chaque fin d'année.



La caserne ouvrira ses portes aux habitants le dimanche 2 juin 2024 afin de faire connaître l'univers des pompiers aux petits et grands.

Les sapeurs-pompiers d'Archigny recrutent, engagez vous !

Bonjour amis Pêcheurs,

La saison de Pêche 2023 est terminée, merci d'avoir été nombreux pour cette belle année de pêches et surtout continuez comme ça. Pour cela nous vous donnons rendez-vous en mars 2024 pour une nouvelle saison.

Merci beaucoup

L'Amicale des Pêcheurs Archinois

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Après une première année bien remplie, l'équipe de l'APE repart pour une nouvelle année scolaire. Pour ce nouveau mandat, elle voit son équipe renforcée.

Voici la composition du bureau pour cette nouvelle année :

- Nicolas ROGUET au poste de Président,
- Sébastien ROUIL au poste de vice-président
- Aurélie FANTINO au poste de trésorière
- Anaïs REPI au poste de vice-trésorière,
- Virginie DUVAULT au poste de secrétaire,
- Tatiana CALLEC au poste de vice-secrétaire,

Les nouveaux membres actifs sont :

- Marie JUMEAU
- Céline JUSSIAME
- Vincent NEUVY
- Fabien CALLEC
- Kévin BUSSEREAU

La première période scolaire se termine dans quelques jours, mais nous pouvons d'ores et déjà constater l'implication des parents lors de notre vente de madeleines. C'est grâce à ce soutien que nous pourrons financer, en grande partie, les voyages scolaires de fin d'année, acheter du matériel pour améliorer encore un peu plus la qualité de vie à l'école et proposer des animations aux enfants.

Trois dates sont à retenir :

Vendredi 10 novembre 2023 : Boum d'Halloween

Samedi 2 mars 2024 : Soirée patinoire à Châtellerauld

Vendredi 28 juin 2024 : Kermesse de fin d'année

D'autres manifestations sont en cours d'étude (Repas, LOTO, soirée de Noël, ...). Nous reviendrons vers vous dès que le programme sera validé.

Encore merci pour votre soutien et à très bientôt.

L'équipe de l'Association des Parents d'Elèves.

ARCHIGNY ACCUEIL ET FETES

Comme annoncé dans le dernier numéro « notre cap » de juin 2023, notre association s'est impliquée, aux côtés de la Mairie, dans les différentes manifestations liées au 250^{ème} anniversaire de l'arrivée des acadiens dans le Poitou.

Pour mémoire, notre présence au marché d'été du 25 juin qui s'est déroulé à la ferme acadienne n°6 située à la croix de justice à Archigny. Entourée de nombreux exposants, la ferme n°6 agrémentée du phare aux couleurs du drapeau acadien était ouverte au public.



Des bénévoles de plusieurs associations ont œuvré pour animer cette journée soit en tenant des stands soit en guidant le public venu nombreux malgré la canicule, pour découvrir ou redécouvrir l'histoire des Acadiens. Le 11 juin 2023, et pour la deuxième année consécutive, notre Association a organisé une randonnée découverte. Le départ était sur la place de Chenevelles. Une fiche synthétisant l'historique des sites pittoresques à découvrir le long du parcours a été remise à chaque marcheur. En parallèle, un défilé de vieux tracteurs partis de la place du bourg, s'est déroulé sur les routes de campagne d'Archigny et de Chenevelles. La promenade s'est terminée autour d'un barbecue.

Puis le 15 juillet 2023, jour de la Fête Nationale à Archigny, le traditionnel concours de boules a réuni 16 équipes.

Malgré une météo en demi-teinte, l'ambiance était au rendez-vous, en témoigne la photo de groupe prise après la remise des récompenses.



Le repas « moules -frites », servi en soirée a réuni 120 convives qui ont pu profiter du bal champêtre sur la place. On ne peut que regretter la température trop fraîche de cette journée. La soirée s'est terminée par le feu d'artifice offert par la commune. Pour répondre à une demande, l'Association Archigny Accueil et Fêtes est prête à organiser une course de caisses à savon le jour de la fête nationale 2024. Pour mener à bien ce

projet, nous sollicitons dès maintenant les bricoleurs afin qu'ils commencent à fabriquer leurs « machines ». Merci de vous faire connaître auprès de Jean-Noël Papuchon au 0687895076 ou un autre membre de l'association.

Le marché gourmand qui s'est déroulé le 10 septembre 2023 est le rendez-vous annuel des vieux tracteurs. Pas moins de quarante vieux modèles ont été exposés sur la place. Nouveauté 2023 : chaque tracteur était muni de sa fiche d'identité technique. Les défilés dans les rues d'Archigny se sont enchaînés au fil de la journée et le public a même pu monter dans la remorque aménagée pour faire un tour. Les mobylettes du moto club d'Archigny accompagnaient les tracteurs, le tout dans un brouhaha créant l'ambiance qui a régné tout au long de la journée. Les producteurs locaux ainsi que les artisans ont répondu présents et la place était remplie d'étals tous aussi attirants les uns que les autres au grand plaisir du public venu nombreux.



« Au temps des Acadiens » : c'était le thème de l'exposition proposée cette année. L'objectif était de montrer les outils et le matériel utilisés en agriculture au XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècle, période où nos ancêtres acadiens défrichaient les brandes sur les terres du Marquis Perusse Des Cars. Des fiches sur l'agriculture au temps des Acadiens, un diaporama sur l'histoire des Acadiens et une carte animée évoquant les maisons de la ligne acadienne étaient également à disposition. Le repas campagnard proposé par notre Association a réuni 186 convives et s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse au son de la musique jouée par le groupe Archi'folk.

Archigny Accueil et fêtes tient à remercier tous les aidants qui ont prêté main forte aux bénévoles de l'association. Merci ! Vous nous avez été d'un grand soutien.

L'agenda :

17/11/2023 : soirée Beaujolais à la salle des fêtes

28/01/2024 : théâtre à la salle des fêtes : la troupe du théâtre populaire Pictave de Saint-Benoît propose une pièce intitulée « Quand la Chine téléphonera »

Le 24/02/2024 : dîner dansant à la salle des fêtes animé par Sylvie Guillot.

Les membres de l'Association :

PAPUCHON Jean-Noël ; LEFEVRE Jean- Jacques ; DUBOIS Jean ; LEFEVRE Françoise ; AMIA Marc ; BLAINEAU Jean-Marie ; CHAUMONT Dany ; GOURMAUD Rainier ; LANOUE Hélène.

Aller au cinéma , aller à la médiathèque même registre : le bien vivre ensemble !

Nous avons des inquiétudes. Des inquiétudes sur des structures du bien vivre ensemble. Se retrouver une soirée au cinéma pour prendre plaisir, réfléchir, pleurer ensemble, faire le détour parfois par la médiathèque c'est essentiel, c'est bien dans ces lieux aussi que l'humanité inscrit les plus belles pages.

Vous avez l'habitude que Dem'Arch-Coopérative défende le cinéma. Oh que oui ! Mais aujourd'hui nous allons vous parler de la salle à côté : la formidable médiathèque trop vide, trop peu vivante tellement que nous avons peur que les visions fondées sur la seule gestion aient des envies de fermeture ou de transfert ou autre mauvaise idée.

Le livre depuis deux mille ans porte la pensée des hommes et des femmes.

Arrêter ou pour le moins suspendre un peu le temps qui court au rythme d'une actualité fracassante. Courir derrière la dernière « news » coiffant la précédente dans son traitement haletant, surfant sur les affectivités ainsi exacerbées, assèche la réflexion. Lâcher son téléphone portable, Netflix, les infos en continu qui scandent le monde.

Lire rend du temps au temps. Lire un livre, une publication, une bande dessinée, une revue nous oblige à nous asseoir, prendre le temps de respirer, d'analyser, d'assimiler les contenus.

Dans un bâtiment très fonctionnel et accueillant, la médiathèque est reliée au réseau des médiathèques du grand Châtelleraut et offre ainsi un répertoire très important pour toutes les envies, toutes les idées, tous les genres. C'est une grande liberté. Un lieu de partage avec l'ensemble de l'humanité et même de l'ensemble des vivants car là on prend le temps d'apprendre sur le monde. Des livres, des romans, des livres pour les enfants, des livres pour les grands. Des films à regarder tranquillement à la maison, des bandes dessinées pour tous les âges.

Dem'Arch-Coopérative tient à faire entendre son attachement à cette structure exemplaire dans un bourg comme le nôtre. Alors allons-y faire un tour.

Et on peut même venir au cinéma une fois par mois dans la salle des fêtes..

très cordialement à vous.

Le CA de Dem'Arch-Coopérative



La gym se porte bien

Depuis maintenant quelques semaines, la saison 2023 / 2024 a commencée. C'est avec enthousiasme que nous avons accueilli de nouveaux adhérents nous obligeant à modifier quelque peu notre organisation.

Nous avons créé un nouveau groupe enfant le jeudi :

- De 16 h 30 à 17 h 30 pour les petits
de 3 à 6 ans
- De 17 h 30 à 18 h 30 pour les grands
de 7 à 10 ans
- Pour De 18 h 30 à 19 h 30 pour les ados
de 10 ans et +

Le groupe du lundi matin de 10 h 30 à 11 h 30 s'étoffe lui aussi. Les cours se relocalisent donc à la salle des fêtes.

L'association de gym a pour but de favoriser la pratique d'une activité physique régulière et l'épanouissement de chaque individu à toutes les périodes de la vie.

C'est pourquoi il a été créé plusieurs groupes afin de rassembler les personnes et de répondre au mieux à leurs attentes.

Dans cet optique, nous sommes toujours à la recherche d'un nouvel animateur ou animatrice afin de relancer un autre cours adulte (renforcement musculaire) le mercredi soir.

Comme à son habitude, l'association organisera tout au long de l'année des manifestations comme un loto et pour 2024 une marche pédestre, les dates restant à définir.

La saison se terminera avec le spectacle de fin d'année qui se déroulera à la fin du mois de juin.

Pour finir, nous souhaitons la bienvenue à tous nos adhérents et vous invitons à nous rejoindre pour découvrir une ambiance conviviale et familiale.

Histoire et Patrimoine d'Archigny (HPA)

Cette année 2023 était exceptionnelle par sa commémoration du 250^e anniversaire de l'arrivée des Acadiens à Archigny et dans les communes alentours. Bien sûr, vous en avez tous entendu parler et en avez peut-être les oreilles rebattues. Pourtant il faut bien faire un point sur cette saison estivale qui, pour notre association, a commencé en mars. En effet, en cette année spéciale, Grand-Châtellerault a jugé opportun de fermer le musée de la ferme 10, alors que de nombreux visiteurs, de France et de l'étranger, allaient venir visiter notre village. Il fallait donc pallier ce manque de patrimoine pour accueillir tous ces gens à la recherche de leur histoire.



De mars à fin mai, quatre bénévoles HPA se sont investis dans le nettoyage, cirage, aménagement, de la ferme 6 de la Croix-de-Justice. Sur la même période, écriture de deux livres sur l'Acadie, impression, mise à disposition fin mai.

Nous étions finalement prêts pour la première conférence du 3 juin ! Deux conférences et deux animations ont eu lieu en juin et juillet. Le 25 juillet se tenait le marché à la ferme.

Du 1^{er} juin au 17 septembre, trois associations ont participé à l'accueil en tenant des permanences tous les week-ends de 15 h à 18 h 30 : HPA, Archigny Accueil et Fêtes et l'Amicale des Pêcheurs Archignois. Deux conseillères municipales sont venues également en support. Grâce à tous les bénévoles, la saison s'est magnifiquement bien passée puisque nous comptabilisons 1 000 visiteurs dont 500 pour le 15 août !

Merci à tous les Archignois qui sont venus assister à nos manifestations et écouter l'histoire acadienne.

Et nous sommes ravis de cette réussite. Merci également à la municipalité et au Département pour leur aide.

Une autre réussite, car la joie des enfants faisait plaisir à voir : la fête de l'école sur le thème de l'Acadie avec une pièce de théâtre costumée écrite par notre association et parfaitement aménagée par les enseignantes et les Atsems. Merci à tous !



Nous sommes intervenus dans deux écoles, celle de La Puye et celle de Saint-Pierre-de-Maillé pour diffuser le DVD l'Odyssée acadienne et échanger avec les enfants.

Et maintenant qu'en est-il de l'Acadie et de la ferme 6 en attendant la saison prochaine ? Nous sommes toujours disponibles pour des visites commentées en cours d'année en contactant notre association. Pour rappel, des visites commentées de l'église sont également possible. L'année n'est pas terminée. Nous travaillons sur d'autres projets comme la signalétique du patrimoine communal ou privé : dolmen, fontaine de la Deballière, les croix...

Nous avançons sur des projets menés par la municipalité : ligne de démarcation et ligne acadienne.

Et des écritures, toujours, que ce soit des articles sur notre site hp-archigny.fr ou des livres. Nous avons fait des relevés de centaines d'actes religieux concernant les Acadiens, mis en ligne sur notre site.

Et puis nous préparons, pour le 1^{er} trimestre 2024, notre prochaine assemblée générale au cours de laquelle notre association fêtera ses 10 ans d'existence bien remplie.



Françoise Glain

Présidente d'HPA

Tél. 05 49 21 23 85

contact@hp-archigny.fr

<http://www.hp-archigny.fr>



Le dimanche 8 octobre 2023 a été organisé par le club la traditionnelle bourse d'échanges.



Avec une météo ensoleillée pour un mois d'octobre, tous les fidèles amateurs du genre avaient noté le rendez-vous ainsi que d'autres badauds.

Nous avons pu compter sur **20 exposants** à l'occasion de cette journée .



Les promeneurs ainsi que les exposants ont pu admirer la collection d'un groupe d'amis de véhicules combie, cox et volkswagen .



Raphaël et tous les membres du Moto-Club Les Pédaches, vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année, une bonne et heureuse année 2024 et vous donnent rendez-vous en 2024 pour une nouvelle année sous le signe du deux-roues motorisé.

Le calendrier du club :

Janvier 2024 - Assemblée générale du club

Avril - Balade cyclos

Juillet - Balade de Christine (motos anciennes)

Octobre - Bourse d'échanges www.facebook.com/les.pedaches

"Chers Archignois, chères Archignoises

Toute l'équipe Locus vous remercie d'être venus en nombre à notre soirée d'ouverture du 29 septembre dernier et d'avoir recommencé l'expérience pour la soirée d'Halloween.

Nous souhaiterions désormais ouvrir le bar en semaine et faire une soirée mensuelle avec un thème différent à chaque fois.

Pour cela nous avons besoin de vos avis concernant les jours et les horaires où vous seriez susceptibles de venir.

Pour collecter les avis voici nos coordonnées :

locus.tierslieu86@gmail.com ou 06/67/42/10/99

Nous sommes aussi joignables sur les réseaux sociaux (Facebook LocusTiers Lieu 86 et instagram locus_tiers86)

Fin novembre nous souhaiterions organiser une soirée beaujolais nouveau et en décembre ce sera la thématique de Noël avec un après midi dédié aux enfants et une soirée.

Si vous avez des idées de soirées ou d'ateliers qui vous intéresseraient n'hésitez pas à nous en faire part, nous avons d'ores et déjà quelques propositions que nous aimerions mettre en place.

Concernant l'ouverture de la recyclerie et friperie nous sommes en attente de réponses de financeurs afin de pouvoir créer un plafond et isoler les murs pour vous accueillir dans de bonnes conditions.

A très vite à la laiterie

#jepeuxpasjailaiterie "



900 ans de l'abbaye de l'Etoile (1124-2024)

Il y aura 900 ans, l'année prochaine, qu'Issembaud, moine bénédictin venant de Preuilly sur Claise et, par ailleurs, frère de Pierre de l'Etoile, fondateur de l'abbaye de Fontgombault, fondait l'abbaye Notre-Dame de l'Etoile, aujourd'hui sur la commune d'Archigny. Ce n'est qu'en 1145 que l'Etoile était affiliée à l'Ordre de Cîteaux et devenait donc cistercienne.

Il aurait été impensable que l'Association de sauvegarde de l'abbaye de l'Etoile, gardienne de la mémoire de l'abbaye et des moines qui y vécurent pendant 650 ans, n'organise pas à cette occasion quelque manifestation. Ce sera le cas puisque nous avons prévu deux manifestations, l'une à l'Etoile, l'autre à Poitiers. En outre, un événement littéraire inaugurera l'année jubilaire.

Je vais vous présenter brièvement ces trois événements, sachant que nous aurons l'occasion d'y revenir plus en détail dans le courant de l'année 2024. C'est l'occasion pour les habitants d'Archigny et des communes voisines de découvrir ou de redécouvrir la riche Histoire qui s'est déroulée à leurs portes. Je les invite vivement à participer, d'une manière ou d'une autre, à ces manifestations qui ne se répéteront pas ... avant 100 ans !

1) Au début de l'année 2024, François Joyaux, professeur honoraire aux Langues Orientales de Paris, présentera, à l'abbaye, l'ouvrage qu'il vient d'écrire sur l'Histoire de l'abbaye de l'Etoile. Ce volume de plus de 500 pages, comprenant de nombreuses photos et notes explicatives en bas de page est le premier publié sur notre abbaye. Il doit beaucoup aux nombreuses recherches et découvertes de notre ami Claude Garda qui depuis près de 50 ans nous a permis de mieux connaître et aimer cette abbaye poitevine.

2) Ensuite, une exposition sur les ouvrages du XVII^{ème} siècle de l'abbaye de l'Etoile aux armes de Dom Cerizay du Teillé qui

dirigea l'Etoile de 1676 à 1702 aura lieu à la Bibliothèque universitaire de Poitiers. C'est Madame Traineau-Durozoy, directrice du fonds ancien de la BU, qui en assurera la mise en place avec le choix des ouvrages et des textes les accompagnant. Cette exposition à laquelle vous êtes tous conviés aura lieu d'avril à juin 2024.

3) Enfin, un grand colloque aura lieu à l'abbaye de l'Etoile le samedi 8 juin 2024 de 10h à 17h avec un repas froid à midi. 6 intervenants de haut niveau ont accepté de venir parler à l'abbaye sur les cisterciens : 4 universitaires (Madame Traineau-Durozoy, Messieurs Aurell, Grelois et Joyaux), François Lounay, Président de la Charte européenne des abbayes et sites cisterciens et, enfin, Dom Troupeau, maître des novices et archiviste-bibliothécaire à l'abbaye de Fontgombault. De cela aussi, nous reparlerons bien évidemment en espérant qu'un tel colloque, rarissime à l'Etoile, saura attirer des habitants d'Archigny.

Vous voyez que nous avons prévu grand mais pour un tel événement, nous ne pouvions faire autrement. A vous aussi, chers amis, de répondre présents à l'une ou l'autre de ces manifestations pour montrer que l'abbaye de l'Etoile est aussi présente dans vos cœurs.

Olivier DESTOUCHES

Les entreprises d'Archigny

■ ALIMENTATION - MULTISERVICES

Pascale ANTIGNY
3 Place du 8 mai 1945
tél : 05 49 85 32 02

Successeur ROINARD Magali



■ ARTISTE PLASTICIENNE

Eva AURICH
La Haute Davière
tél : 05 49 85 35 51



■ BOULANGERIE - PATISserie

Saïd SCHNIB
24 rue Roger Furgé
tél : 05 49 85 19 47



■ CALLIGRAPHIE

Annette CARDINEAUX
1 Boutigny
tél : 05 49 85 31 20



■ CHARPENTE - COUVERTURE

Romain DUVAULT
5 bis Avenue des Acadiens
tél : 06 99 46 03 40



■ CHARPENTE - COUVERTURE - MENUISERIE BOIS

Pascal MAUDUIT
4 rue du Champ de foire
tél : 05 49 85 30 70 06 84 44 70 78
pascal.mauduit0440@orange.fr



■ CHARPENTE - COUVERTURE PETITE MACONNERIE - ESPACES VERTS

Sébastien CORDIER
La Galaizière
tél : 06 11 88 21 46
sebastien.cordier.sebios@gmail.com



■ CHARPENTE COUVERTURE ZINGUERIE

Arthur et Louis RIPOTEAU
4 Les Flammes
tél : 07 86 38 80 06
ripoteaufreres@gmail.com



■ CHEVAUX GARDIENNAGE & EQUITATION

Angélique MEUNIER
tél 06 49 61 16 83



■ CHIENS

Pensions canine Les Guerriers du Vent
Laurent RENAUD
Les Michalières
tél : 06 31 71 94 18
lesguerriersduvent@gmail.com



■ COIFFURE A DOMICILE

Delphine BONNEAU
tél : 05 49 01 47 37



■ COIFFURE A DOMICILE

Anaïs REPI
tél : 06 31 50 08 16



■ COIFFURE MIXTE ONGLERIE BARBIER

SALON AU PTI'COIFFEUR
Eva DAGUENET—Marine BABIN
56 rue Roger Furgé
tél : 05 49 21 78 56



■ COIFFURE - MANUCURE

Irina JUSSIAME
17 Place du 11 novembre
tél : 06 14 91 37 30



■ COOPERATIVE AGRICOLE

La Tricherie—Les Petits Partenais



■ COOPERATIVE AGRICOLE

Terrena La Jarrie—La Croizace



■ CUIR

François MAINGAULT
La Boussée
tél : 06 17 50 43 59



■ DESINSECTISATION DERATISATION DESINFECTION

SOS FRELON
Vincent NEUVY
tél : 06 65 27 96 54



■ ECRIVAIN PUBLIC

Nathalie MARLIN
La Balaterie
tél : 06 03 12 41 83
nathalie.marlin@yahoo.fr



■ ELECTRICITE

TANGUY ELECTRICITE
Yoann TANGUY
tél : 06 46 16 41 30
yoann@tanguyelectricite.fr



■ ELECTRICITE

SARL Arnaud TESSIER
6 Chemin de Mogador
tél : 06 37 34 56 84
arnaudtessier.elec@hotmail.com



■ ESPACES VERTS

JARDIN EN VIE
Quentin THOMAS
4 Boutigny
tél : 06 99 21 42 10
jardinenvie@gmail.com



■ HEBERGEMENT - CAMPING A LA FERME

Michel MERIGEALT
L'Etoile
tél : 06 86 03 43 46



■ HEBERGEMENT - MEUBLES ET GITES

Gérard BROUSSEAU
2 rue du champ de foire
tél : 06 70 19 64 13



■ HEBERGEMENT - MEUBLES ET GITES

Mr SOULLIAERT Didier et Mme MESLE
Céline
Le Clos Vangueuil
tél : 05 15 17 35
06 44 28 74 44



■ HEBERGEMENT - MEUBLES ET GITES

Jean-Pierre MAROLLEAU
La Brachetterie
tél : 06 37 99 55 48



■ INSTITUT BEAUTE

L'instant d'Ailleurs
Aurélié BOUTET
1 Place du 8 mai 1945
tél : 06 26 35 04 91
instantdailleurs-86@orange.fr



■ LINGERIE GRANDES TAILLES (marché)

Jean-François GAVAGE
La Ligne Acadienne
tél : 06 30 21 51 25



■ MACONNERIE — RÉNOVATION ANCIENNE — DÉMOUSSAGE COUVERTURE

Quentin MERIGEALT
2 Lieu dit La Bironnerie
tél : 06 77 83 74 46
quentin.merigeault@gmail.com



■ MACONNERIE - COUVERTURE

LP RENOVATION
Ludovic PELE
7 La Frédière
tél : 06 59 33 74 11



■ RENOVATION BATIMENT

L'atelier du possible
Antoine THOMAS
La Billardière
tél : 06 07 38 59 19



■ TERRASSEMENT LIVRAISON GRAVIERS

ARB Terrassement
Elisabeth et Rui AZEVEDO
tél : 06 95 63 30 14
sas-arbt@orange.fr

DEMOLITION



■ MECANICIEN

Joël PARIZET
6 rue Roger Furgé
tél : 06 17 48 22 31



■ MIEL

Stéphane CLAVURIER
La Touche
tél : 06 73 14 17 47



■ PRODUITS BIO

Thierry SACREZ
Boussonne
tél : 05 49 85 21 29



■ RESTAURATION (ambulant et marché)

Les Voisines
Mireille MARTIN—Alexia GIBault
39 rue Roger Furgé
tél : 07 81 06 23 28



■ RESTAURATION (ambulant et marché)

Titi gourmand
Cynthia GUIBERT
Le Châtelet
tél : 06 86 52 21 74



■ SCULPTURES - CERAMIQUES

Gilles FROMONTEIL
Chavard
tél : 06 18 44 18 59



■ TOURNEUR SUR BOIS

Christophe Guionnet
La Ligne acadienne
tél : 06 98 38 15 83



■ TRANSPORT

Taxi 86 Secours
Jean-Michel BOYER
tél : 06 83 28 42 58



■ VOLAILLES - ŒUFS

Les Petits Partenais
Graziella SAVIGNY
tél : 06 63 39 56 76
fermepetitspartenais@free.fr



L'eau, une ressource précieuse

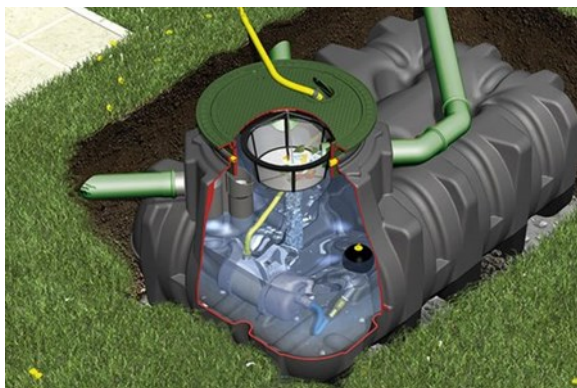
L'eau est l'une des ressources les plus précieuses au monde. Elle est pourtant soumise à de nombreuses pollutions.

Les cuves à enterrer de récupération et d'utilisation d'eau de pluie sont écologiques et économiques. Grâce à l'eau de pluie, économisez jusqu'à 50 % de votre consommation d'eau potable, tout en préservant les nappes phréatiques !

Vous souhaitez récupérer vos eaux de pluies pour arroser votre jardin ou potager, laver vos véhicules ou remplir vos bassins, piscines ...



Votre terrassier ARB Terrassement, en partenariat avec **GRAF**, est à votre disposition pour vous présenter et vous installer la cuve à enterrer qui correspondra à tout vos besoins. <https://www.graf.info/fr/cuves-a-enterrer.html>



Le Comptoir ouvrira ses portes le 1er décembre 2023 à 8h00.

Les lieux seront entièrement réaménagés et réagencés. Les clients y retrouveront les services d'épicerie, de tabac et de la Française des jeux comme autrefois. Le Comptoir proposera également une nouvelle gamme de produits frais et surgelés, des rayons quincaillerie, pêche et mercerie de dépannage mais aussi une proposition de service de réalisations de cartes grises et de dépôt de pain. Les clients pourront également y trouver une gamme de produits de vapotage, de CBD et des produits locaux. Dans l'avenir, Le Comptoir s'adaptera aux besoins de la clientèle et d'autres services pourront voir le jour.

Les horaires d'ouverture seront les suivantes et pourront être réajustées dans les mois suivants l'ouverture :

Mardi - Mercredi - Vendredi

8h00/13h00 - 16h00/20h00

Jeudi

8h00/13h00

Samedi

8h30/13h00 - 17h00/20h00

Dimanche

9h00/12h30 - 16h00/20h00

Fermé le lundi et le jeudi après-midi

Agenda et festivités

Novembre 2023

Jeudi 30 novembre : Concert d'Isabelle CYR à l'église d'Archigny à 20h00

Décembre 2023

Samedi 16 décembre : Repas de Noël des Aînés à la salle des fêtes.

Dimanche 17 décembre : Concert de Noël par «Le Chœur d'Hommes du Haut-Poitou» à l'église d'Archigny à 15h00.

Janvier 2024

Samedi 6 janvier : Vœux du Maire à 11h00 à la salle des fêtes

Dimanche 14 Janvier : Assemblée Générale Archigny Motoclub Les Pédaches

Dimanche 28 janvier : La troupe du théâtre populaire Pictave de Saint-Benoît propose une pièce intitulée « Quand la Chine téléphonera » à la salle des fêtes à 15h00

Février 2024

Vendredi 2 février : Assemblée générale de l'Amicale des Pêcheurs Archignois à 18h30 dans la salle du Foyer de l'Age d'Or

Samedi 10 février : Assemblée générale de l'association Histoire et Patrimoine d'Archigny à la salle des fêtes

Samedi 24 février : Dîner dansant à la salle des fêtes animé par Sylvie Guillot.

Mars 2024

Vendredi 1er mars : Projection d'un documentaire naturaliste par l'association LPO Archigny à 20h15, à la salle des fêtes.

Samedi 2 mars : Ouverture de l'étang avec lâché de truites à 7h30

Samedi 2 mars : Soirée patinoire à Châtelleraut Association des parents d'élèves

Samedi 9 et dimanche 10 mars : Rallye de la Vienne

Dimanche 24 mars : Randonnée quad organisée par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers d'Archigny

Samedi 30 mars : Lâché de truites dans l'étang par l'Amicale des Pêcheurs Archignois

Avril 2024

Dimanche 14 avril : Balade cyclos Archigny motoclub Les pédaches

Samedi 27 avril : Lâché de truites dans l'étang par l'Amicale des Pêcheurs Archignois

Juin 2024

Dimanche 2 juin : Portes ouvertes de la caserne des pompiers d'Archigny

Samedi 8 juin : Célébration du 8ème anniversaire de la fondation de l'Abbaye de l'Étoile.

Samedi 15 juin : Randonnée organisée par l'association Accueil et Fêtes

Vendredi 28 juin : Kermesse de fin d'année par l'Association des Parents d'Élèves

Juillet 2024

Dimanche 7 juillet : Balade de Christine (motos anciennes) Archigny Motoclub Les pédaches

Samedi 20 juillet : Fête nationale, concours de boules et repas en soirée

Dimanche 21 juillet : Course des caisses à savons

Permanences de la ferme acadienne n°6

Aout 2024

Permanences de la ferme acadienne n°6

Septembre 2024

Dimanche 8 septembre : Marché gourmand

Samedi 21 et dimanche 22 septembre : Journée Européenne du Patrimoine à la ferme acadienne n°6 et l'église d'Archigny

Octobre 2024

Dimanche 13 octobre : Bourse d'échange Archigny motoclub Les pédaches